

COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT**Séance du 25 mars 2024****Membres en exercice :****8**

Date de la convocation: 20/03/2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick LECROQ***Présents : 7****Présents :** Patrick LECROQ, Rose Marie SORIA, Frédérique LATOUR, Dominique LIMOUZY, Benoît MENE, Joël MENE, Gilles ROBERT**Votants: 7****Pour: 7****Représentés:****Contre: 0****Excusés:****Abstentions: 0****Absents:** Julien AUDIER -SORIA**Secrétaire de séance:** Frédérique LATOURActe rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 29/03/2024
et publié ou notifié
le 02/04/2024**Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - Eau et Assainissement
Villefranche - DE_018_2024**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LECROQ Patrick
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 85 233.97

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	91 332.55
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	100 000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-6 098.58
Résultat cumulé au 31/12/2023	85 233.97
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	85 233.97
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	72 847.84
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	12 386.13
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à Villefranche de Conflent, les jour, mois et an que dessus, Le Maire, Patrick LECROQ

AGEDI Dépôt Préfecture de Perpignan
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/03/2024 006-216602235-20240325-DE_018_2024-DE

LE SECRETAIRE


